



Paris, le 16 mai 2022

## **Assemblée générale du 17 mai 2022**

### **Réponses aux questions écrites des actionnaires**

À l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le conseil d'administration a reçu par e-mail des questions écrites dans le cadre de l'assemblée générale du 17 mai 2022.

Les réponses figurant ci-dessous sont apportées par le Président du Conseil d'administration, sur délégation du Conseil, conformément à l'article L. 225-108 du Code de commerce.

#### **Questions de Monsieur Alain Balesdent (actionnaire individuel)**

**1. Quel est le coût annuel de la prestation délivrée par Société Générale pour la gestion des titres des actionnaires au nominatif pur ?**

Cette forme de détention permet à l'actionnaire de bénéficier de la gratuité des droits de garde annuel, seuls les frais de courtage en cas de passage d'ordres sont à la charge de l'actionnaire.

Le coût de la prestation de SGSS pour la tenue du registre nominatif est supporté par l'émetteur, il dépend des éléments variables tels que le nombre d'actionnaires ou le nombre d'opérations réalisées au cours de l'année.

**2. Notre Société a-t-elle demandé à Société Générale que les "E-relevés" des actionnaires nominatifs soient activés par défaut ?**

Les actionnaires au nominatif pur n'ont pas été abonnés d'office aux @ relevés. Ils peuvent donc toujours recevoir leurs documents au format papier.

Toutefois en raison de la pandémie de Covid 19, et des possibles difficultés d'acheminement de courrier liées à la crise sanitaire, Société générale a souhaité sécuriser la mise à disposition auprès des actionnaires des relevés de portefeuille arrêtés au 31/12 et des imprimés fiscaux, en les publiant systématiquement en sus du courrier postal, sur le site web sharinbox réservé aux actionnaires, et de même pour les actionnaires non abonnés aux @ relevés.

#### **IPSOS**

Société anonyme au capital de 11 109 058,75 euros  
Siège social : 35, rue du Val de Marne 75013 Paris  
304 555 634 RCS PARIS